Mai 2017

Sud Logement Social

Union syndicale Solidaires

Adoma National

Sommaire

Prévoyance : toujours en danger **P.1**
Projet Hémisphère **P.2**
Bilan social **P.2**
Exemple d'un site où « tout va bien… » **P.3**
Le gentil P'tit Lapin **P.4**

Contact

www.sudlogementsocial.org
sudinfos1@gmail.com
Suivez nous sur Facebook

Déléguée syndicale centrale
Sonia Pradine
06 64 76 98 01

En région

IDF : Lassana Diabira - 06 67 00 05 96
Joseph Li Yung Hsiang - 06 59 68 51 30

Est : Laurent Trau - 06 08 17 64 36

Nord et Atlantique : Ludovic Paisot - 06 58 42 09 72

ARA : Louise Montus Goma - 06 60 17 27 65

Méditerranée : Stéphane Dersoir - 06 14 97 82 57

Prévoyance : toujours en danger

Depuis plusieurs années, la prévoyance est en déficit. Des mesures avaient déjà été prises : augmentation des cotisations de 10%, mise en place des visites de médecin contrôle…Mais ce n'est toujours pas suffisant.

La logique voudrait que la Direction se penche sérieusement sur les causes de ce déficit : pourquoi les arrêts de travail se multiplient-ils ?

Mais non, il est plus simple de taper sur les salarié-e-s, pour les « inciter » à revenir travailler, quel que soit leur état de santé.

Du coup, la Direction nous a présenté plusieurs scenarii : diminution de taux de prise en charge du salaire par la prévoyance (90% et non plus 100%), ou nouvelle augmentation des cotisations accompagnée quand même d'une diminution de la prise en charge…ou, dernière innovation, 120 jours de carence de prise en charge contre 90 jours actuellement (ces 90 jours étant couverts par la subrogation de l'entreprise). Bref, au bout de 3 mois d'arrêt, vous subiriez un mois de carence, avec juste les IJSS !

Cette dégradation des résultats est essentiellement due à une dégradation des conditions de travail, pourquoi est-ce aux salarié-e-s de payer les pots cassés ?

Projet Hémisphère : création de plus de 300 postes…mais suppression au passage de 28 postes !

Pardon, « mutualisation » ou « redéploiement », bref, « pour les équipes déjà existantes, une charge de travail toujours plus importante. »
Plus de boulot à effectifs constants, c'est ça, le progrès ?

A lire sur le sujet, un article récent : https://iaata.info/Apres-CAO-on-en-sait-plus-sur-les-futurs-centre-d-accueil-de-demandeur-euse-s-d-2034.html

Et pendant ce temps-là, le bilan social nous permet d'apprendre que :

Le salaire moyen des T3, T4, HC et T5 a diminué entre 2015 et 2016 : les tranches 3 perdent entre 9 et 3€ suivant qu'ils sont à 32h ou 35h. Et les tranches 4 perdent 14€ à 29€…Les Hors Classification ne perdent « que » 1€…Les T5 perdent 20€… **Et parallèlement, la Direction propose 60€ d'augmentation (valables pour 2017, 2018 et 2019, soit 20€ par an) ! Bref, avec un peu de chance, vous ne perdrez pas de salaire, il continuera juste de stagner !**

Enfin, il existe toujours, depuis des années, un écart de salaire entre hommes et femmes de plus de 50€ pour les T4 à 32h et 35€ pour les 35h, 84€ pour les HC, 483€ pour les T5 et 239€ pour les T6 ! **SUD demande à la Direction de prendre rapidement des mesures pour corriger ces inégalités !**

Le nombre des démissions explosent : 38% en plus entre 2015 et 2016.
Le nombre des accidents du travail ne diminue pas…Il passe même de 192 en 2014, à 199 en 2015 et 204 en 2016…
Le nombre de journées d'absence pour maladie de moins de 3 jours explose lui aussi : près de 50% en plus ! (passant de 1326 à 1971), ceux de 2 à trois mois augmentent de 30% ! Seuls les arrêts de très longue durée, au-dessus de 6 mois, diminuent .
Des chiffres très inquiétants, qui pourraient suggérer un mal-être des salarié-e-s… La Direction va-t-elle prendre des mesures pour lutter contre cela ? (autres que restreindre le bénéfice de la prévoyance…).

Un exemple de site où « tout va très bien, on remplace dès que nécessaire »… Voici le tableau des salarié-e-s d'une équipe d'une dizaine de personnes, site assez classique… où l'on compte en moyenne deux ou trois présents seulement par jour ! Et ce depuis des mois et des mois (dans l'exemple, mois de juillet et décembre 2016, février et avril 2017) !

Mais sinon, tout va très bien…(vous aussi, n'hésitez pas à nous envoyer vos jolis tableaux de présence…puisque tout va bien, on vous dit !).

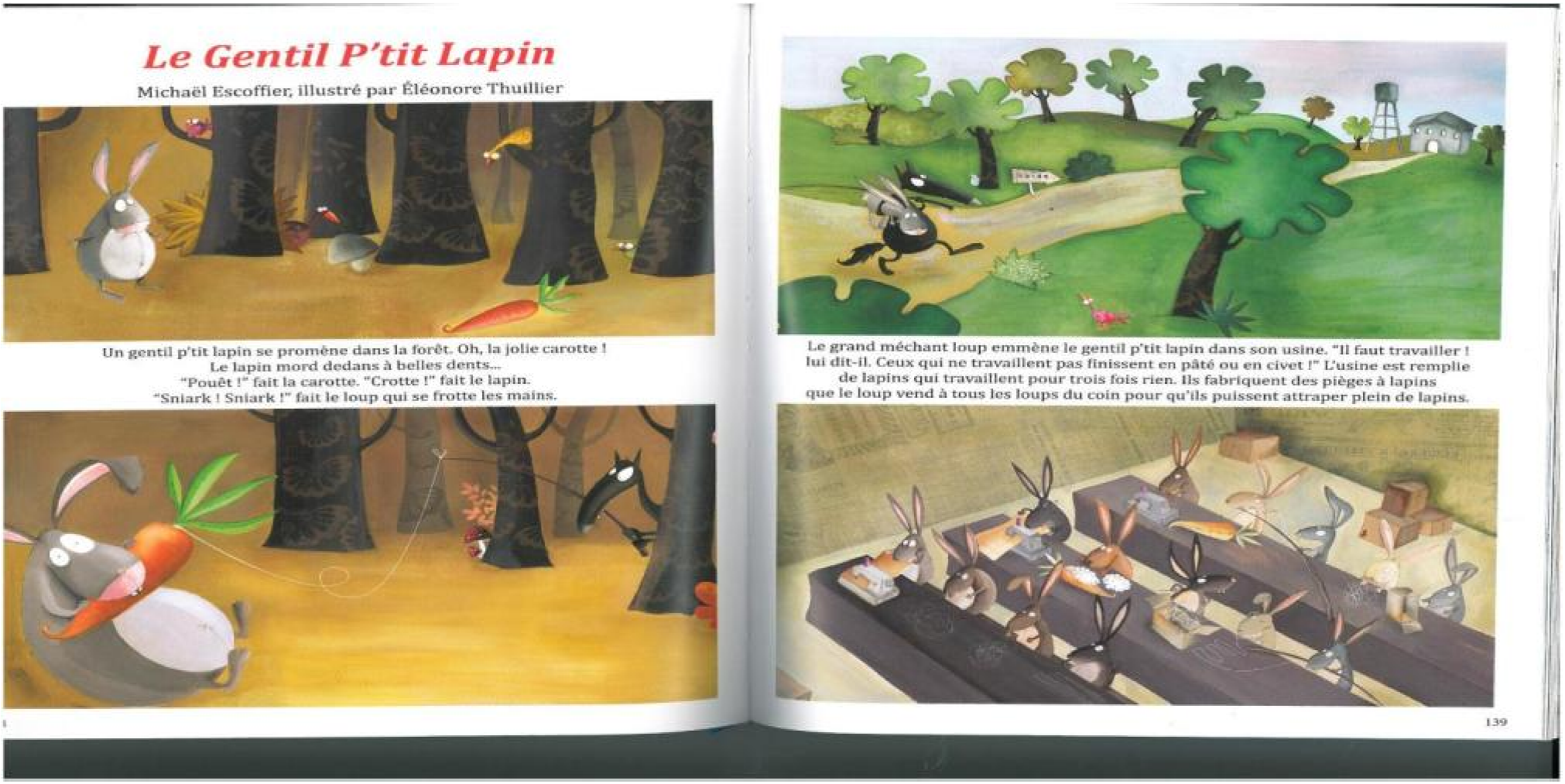

Le Gentil P'tit Lapin

Michaël Escoffier, illustré par Éléonore Thuillier

Un gentil p'tit lapin se promène dans la forêt. Oh, la jolie carotte !
Le lapin mord dedans à belles dents...
"Pouêt !" fait la carotte. "Crotte !" fait le lapin.
"Sniark ! Sniark !" fait le loup qui se frotte les mains.

Le grand méchant loup emmène le gentil p'tit lapin dans son usine. "Il faut travailler ! lui dit-il. Ceux qui ne travaillent pas finissent en pâté ou en civet !" L'usine est remplie de lapins qui travaillent pour trois fois rien. Ils fabriquent des pièges à lapins que le loup vend à tous les loups du coin pour qu'ils puissent attraper plein de lapins.

139

Et ce mois-ci, SUD pense aux plus petits et à ceux qui ont gardé leur âme d'enfant !

Le lendemain matin, il refuse de travailler. Il reste à son poste, assis sans bouger.
Le loup fait les gros yeux. "Au travail, fainéant ! Ou tu croqueras sous ma dent."
Mais le gentil p'tit lapin ne répond pas. Le grand méchant loup se jette sur lui
et le mord à belles dents. "Pouêt !" fait le lapin. "Crotte !" fait le loup.
"Youpi !" font les lapins qui se frottent les mains.

Depuis ce jour, les lapins continuent à travailler...
mais ils travaillent pour eux-mêmes.
Ils fabriquent des pièges à loups, qu'ils vendent à tous les lapins du coin
pour qu'ils puissent attraper plein de loups.
Et ça marche plutôt bien !